

Où retrouver « Le Séquestre Infos » ?

A LA MAIRIE
 AU COMPLEXE
 OMNISPORTS
 AU QUARTZ
 DANS VOTRE BOITE
 AUX LETTRES
 (pour les Séquestrois)

Coordonnées Mairie :

Place Jules Ferry
 81990 LE SEQUESTRE

mairie@lesequestre.fr

05.63.54.40.13

Astreinte Services

Techniques :

06 07 42 17 61

Site Mairie :

www.lesequestre.fr

Facebook :

@LeSequestreMairie

Horaires Mairie :

Lundi, Mardi,

Jeudi : 8h30-12h00

et 13h30-18h00

Vendredi : 8h30-12h00

Mercredi matin et

Vendredi après-midi

sur RDV



ÉDITO

Le Conseil Municipal vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2021. Celle-ci portera de nouveaux projets et nous le souhaitons tous, du bonheur à chacun d'entre vous.

Des nouveautés vont voir le jour : dès ce début janvier va entrer en vigueur l'aide à l'entretien des véhicules et à la fin janvier, si les conditions sanitaires le permettent, un service de transport pour les personnes de plus de 75 ans de la commune sera mis en place.

Bien sûr nous suivons de près l'évolution de l'épidémie et nous sommes à la disposition des services de l'État si des besoins en termes de locaux s'avéraient nécessaires pour les vaccinations diverses dans les jours et les semaines qui viennent.

Dans ce bulletin, nous avons souhaité faire un focus sur la commune et les professions de santé. C'est une des particularités du Séquestre, c'est indéniablement un de ses points forts. Disposer de plus d'une trentaine de professions médicales rend Le Séquestre attractif. Il nous a paru important d'en faire un inventaire en cette période sanitaire si particulière.

Nous en sommes convaincus, petit à petit, les occasions de nous rencontrer à nouveau vont revenir. Cet épisode a bousculé nos repères, mais nous avons besoin collectivement d'être optimistes et nous devons être certains que des jours meilleurs seront bientôt là.

Le Maire, Gérard POUJADE

RAPPEL : CHANGEMENT DES MODALITÉS DE COLLECTE



CALENDRIER DES COLLECTES 2021
 LE SÉQUESTRE

Présentez votre conteneur sur le trottoir en bordure de route, poignée côté route.
 Sortez vos bacs la veille de la collecte, à partir de 20h.



VENDREDI
 Collecte sélective (en vrac dans le bac) une semaine sur deux.



LUNDI
 Collecte des déchets résiduels (sacs fermés dans le bac) toutes les semaines.

| Janvier | Février | Mars | Avril |
|--|---|---|--|
| L M M J V S D | L M M J V S D | L M M J V S D | L M M J V S D |
| 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 |
| Mai | Juin | Juillet | Août |
| L M M J V S D | L M M J V S D | L M M J V S D | L M M J V S D |
| 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 |
| Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
| L M M J V S D | L M M J V S D | L M M J V S D | L M M J V S D |
| 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 | 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 |

JOURS FÉRIÉS :
pas de collecte

Un doute, une question ? Un bac trop petit, trop grand ou abimé ? Besoin d'un composteur ?
 Contactez le service Gestion des déchets :
 05 63 76 06 07 ou collecte.selective@grand-albigeois.fr



LA SANTÉ AU SÉQUESTRE

En début d'année, il est de tradition de se souhaiter, au moment des vœux, une bonne santé. L'année 2020 aura fourni la preuve qu'il faut un bon système et surtout des professionnels médicaux et paramédicaux sur le territoire.

Avant même l'apparition du coronavirus, nous avons décidé d'intégrer **une délégation à la santé**. Agnès BRU, première adjointe, porte donc cette compétence au sein du conseil municipal. En cela la commune est novatrice car peu d'enceintes municipales traitent de cette question.

Ceci vient dans une suite logique de décisions prises dans ce sens depuis quelques années. En effet, dès 2018, nous avons délibéré et adopté la **Charte des villes et territoires sans perturbateurs endocriniens**.

Ceci ne correspond pas à une simple signature au bas d'un bout de papier. Très concrètement, nous avons entamé des relations de travail avec le fournisseur de la restauration scolaire. Ces travaux ont débouché sur la suppression du plastique à la cantine.

De même pour nos fournitures alimentaires et sanitaires, nous avons opté pour des produits qui diminuent l'usage des plastiques en particulier, et des perturbateurs endocriniens en général.

En septembre dernier, nous avons délibéré sur une proposition de travail en commun avec la **Ligue contre le cancer**. Nous avons délimité deux « espaces sans tabac ». Ce fût d'ailleurs une première dans le département. Toujours en collaboration avec la Ligue, nous allons continuer la sensibilisation et la formation.

Un des autres points sur lesquels nous devons tous travailler est la **lutte contre l'obésité**. Des rencontres ont déjà eu lieu avec l'école, la crèche et le centre de loisirs. Nous allons accentuer les modalités d'action car s'il est bien une pandémie mondiale depuis plusieurs années, c'est celle de l'obésité. Pour ce faire, nous comptons bien contribuer à générer des réunions d'informations à destination des enfants ou des parents.

L'année 2020 est arrivée avec la crise sanitaire, économique et sociale que nous connaissons tous. Comme pratiquement toutes les communes françaises, nous avons été au plus près de ce que nous pouvions faire sur la question de la solidarité de voisinage, sur les masques et les manquements de l'Etat, sur la prise en charge des gestes barrières dans les bâtiments publics, sur nos relations avec les associations. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous les bénévoles qui se sont proposés pour nous aider dès le mois de mars et tous les responsables associatifs pour leur étroite collaboration.

En ces premiers jours de janvier, nous avons proposé aux services préfectoraux de mettre à disposition les salles inoccupées du Quartz, si un besoin pour faciliter la vaccination se faisait sentir.



Enfin, il y a **les professionnels de santé sur le territoire** communal. Vous pouvez trouver leurs coordonnées sur le site internet de la mairie. Mais il est éclairant de reprendre ici les différentes spécialités de la santé et des professions paramédicales implantées physiquement au Séquestre.

- 5 médecins généralistes
- 4 infirmiers
- 2 dentistes
- 10 radiologues
- 1 pharmacie
- 2 podologues
- 4 psychologues
- 3 kinésithérapeutes
- 1 ostéopathe
- 1 orthoptiste
- 1 diététicienne
- 1 ergothérapeute
- 1 orthophoniste
- 2 opticiens
- 2 audioprothésistes
- 1 vétérinaire.



Ce sont 40 professionnels qui font de la commune une des plus densément dotées dans le département. L'action de la municipalité a été déterminante pour l'implantation du centre de radiologie en menant une politique d'action de récupération des parkings où celui-ci est maintenant installé.

En conclusion, la santé est ce premier maillon essentiel au bien être auquel aspirent les populations.

Les périodes de confinement ont montré à quel point nous avons tous besoin d'une aide de proximité. Les personnels soignants, et ils sont nombreux sur la commune, ont contribué en première ligne à la lutte contre la COVID, et nous avons été nombreux à les applaudir à 20 h au printemps dernier. Les aides à domicile participent également de ce lien social dont on voit bien le rapport à la santé en général.

A l'heure où les questions de déserts sanitaires se posent, le tissu communal de santé est une chance et une force pour Le Séquestre et ses habitants.

A VOS AGENDAS !

Les soldes d'hiver 2021 se dérouleront du mercredi 20 janvier au mardi 16 février.



VIE LOCALE

AIDE DU GOUVERNEMENT POUR LES MAISONS FISSURÉES



Le retrait gonflement des argiles est un phénomène connu qui peut engendrer des dégâts matériels considérables concernant la

structure même des bâtiments. Il est le premier poste d'indemnisation du régime catastrophe naturelle et la première cause de sinistralité pour les maisons individuelles au titre de la garantie décennale.

Conscient de ce problème, le Gouvernement a mis en place un dispositif spécifique de soutien aux victimes affectées par

l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols survenu en 2018. Il **s'adresse aux propriétaires à niveau de revenus modestes ou très modestes** (revenu fiscal de référence de l'avis d'impôts 2019 entre 19 074 € maxi pour 1 personne et 44 860 € maxi pour 5 personnes) **et occupant leur logement au titre de résidence principale.**

Cette aide est plafonnée à 10 000 € pour les ménages modestes et 15 000 € pour les ménages très modestes.

Si vous pensez être concernés par ce dispositif, nous vous invitons à vous rapprocher rapidement du secrétariat de Mairie pour obtenir le dossier et la liste des pièces à fournir. **Attention : le dossier complet (qui comprend des devis) doit parvenir à la DDT du Tarn pour le 28 février 2021 au plus tard.**

Les administrés qui s'étaient fait connaître auprès de la mairie pour leur problème de fissures ont déjà été informés par courrier de ce dispositif.

EXPRESSIONS POLITIQUES

*Cette partie est réservée à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal.
Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.*

LE SÉQUESTRE POUR TOUS

C'est à l'occasion des vœux que, traditionnellement, la municipalité donne le nombre d'habitants de la commune mis à jour. Selon l'INSEE, la population officielle est de 1904 habitants pour 2021.

Notre volonté est de faire participer ceux qui voudront œuvrer avec nous au bien-être de la commune. « Oeuvrer ensemble » sera le leitmotiv dès que le mot « ensemble » deviendra compatible avec les conditions sanitaires du pays.

Pour le transport des personnes âgées avec le minibus du centre de loisirs, des bénévoles se sont déjà proposés pour remplacer les salariés de l'association quand ils ne seront pas disponibles.

Au printemps prochain, nous allons proposer une initiative citoyenne pour l'entretien de la commune. Les élus seront à la base de groupes qui interviendront au sein des quartiers.

Beaucoup de nos concitoyens se sont trouvés isolés en 2020. Nous souhaitons que 2021 soit l'année de retrouvailles, et que nous puissions travailler ensemble à renforcer le lien social avec toutes les bonnes volontés.

Le début de l'année est le moment des bonnes résolutions, le moment où l'on se donne des objectifs. C'est aussi un moment d'espérance. Face à une actualité qui est empreinte de morosité, nous voulons croire que les nouvelles vont enfin devenir meilleures, que les lieux de culture et d'animation comme les cafés et restaurants vont rouvrir.

Nous souhaitons faire partie de ce mouvement et nous souhaiter collectivement du meilleur pour cette nouvelle année.

Le groupe majoritaire au Conseil Municipal

ENSEMBLE POUR LE SÉQUESTRE

Toute l'équipe d'Ensemble Pour Le Séquestre vous remercie pour la confiance accordée et vous souhaite une très bonne année 2021.

Nos bonnes résolutions ? Volonté, implication et détermination ! Et tout cela, avec vous ! Que nos propositions d'aujourd'hui fassent les succès de demain.

Lors du conseil municipal du 14 Décembre 2020, l'adjoint délégué à l'urbanisme nous a présenté le compte rendu annuel de la ZAC avec l'aménagement de la dernière tranche et la construction de nouvelles maisons. Nous nous opposons à cette urbanisation galopante et incohérente qui défigure notre village. Nous avons sollicité Mr Le Maire et l'adjoint délégué à l'urbanisme pour qu'ils organisent une réunion de présentation détaillée de ce projet depuis son origine ainsi que de son plan de financement. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet.

Nous sommes ravis que la majorité municipale s'inspire de notre programme en installant notamment un panneau d'informations. Néanmoins, nous regrettons simplement son manque de visibilité et de lisibilité.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques, nous ne manquerons pas d'en faire le relais. Malgré la tenue des conseils municipaux et des réunions du CCAS nous trouvons dommageable que les autres commissions ne se soient toujours pas réunies.

Nos interventions vous seront présentées dans notre Trimestrielle que vous recevrez prochainement.

Le groupe « Ensemble Pour Le Séquestre » (EPLS)

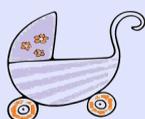
DES ATTENTIONS POUR LES SENIORS

Le dernier conseil d'administration du CCAS s'est tenu le jeudi 17 décembre. La programmation des visites aux personnes était à l'ordre du jour. La crise sanitaire a interdit l'organisation du repas de fin d'année offert aux seniors, néanmoins 50 personnes ont reçu la visite d'un membre du CCAS masqué, les échanges chaleureux pouvant se faire en respectant les gestes barrières ! Des moments privilégiés où on évoque des souvenirs, on parle de la santé, on refait le monde...et ça fait du bien !!

Les enfants du centre de loisirs n'oublient pas nos aînés puisque des cartes de vœux ont été confectionnées à leur intention : « nous vous envoyons plein d'amour, de soleil, d'étoiles, de câlins et de bisous pour les fêtes ». Bravo les enfants ! Ce geste sincère et touchant a été reçu comme un merveilleux cadeau.



ÉTAT CIVIL : JANVIER À DÉCEMBRE 2020



Ils sont nés...

- Liam BRIHIEZ né le 9 janvier
- Promesse OLIVEIRA née le 30 janvier
- Matéo BOKUCHAVA né le 11 février
- Naëlya HOARAU née le 2 mai
- Nora DEBRUSSE LÉVÊQUE née le 18 juillet
- Eden KAIBI né le 19 juillet
- Milan DELERIS né le 20 juillet
- Mia BOUHANNA née le 24 juillet
- Gabriel MORAND MARCHE né le 3 août
- Maël MOGA né 6 août
- Sohan CHOPIS RENAUDIN né le 12 août
- Arthur BOUZAC né le 2 septembre
- Liana ANDRIANOMENJANAHARY née le 8 septembre
- Léo JANIEC né le 14 septembre
- Augustin FAGGIANELLI né le 22 septembre
- Moana BATTAGLIA née le 4 octobre
- Elisa MOLINIER FARNIÈRE née le 9 octobre
- Jasmine MOUMOUH née le 25 novembre
- Lucie SARAIVA SILVA née le 4 décembre



Ils nous ont quittés...

- Maurice BASTIDE le 9 janvier
- Georgette AMIEL le 27 février
- Irène BARBER épouse CUENCA le 29 février
- Rachel SERRES veuve CHAMAYOU le 6 mars
- Mauricette PRAT épouse VERDUS le 30 mars
- Angèle URBIN veuve RECOULES le 20 avril
- Jean-Claude MAZEL le 24 avril
- Alain GALARD le 3 mai
- Hubert ARNAL le 3 juin
- Henriette CUNAC veuve DÉJEAN le 26 juin
- Josette LAGASSE épouse MASIA le 28 juin
- Brigitte DOUBAX veuve ASSIÉ le 15 juillet
- Guy COMBES le 17 juillet
- Nicole ANENTO veuve MAURIÈS le 4 août
- Kamal CHOUGAR le 5 août
- Michel BORCHIA le 31 août
- Guy POUZARD le 10 septembre
- Yvonne COUMES veuve ARNAUD le 5 novembre
- Jean-Yves ESCOBESSA le 13 novembre
- Jacques MALZAC le 4 décembre



Ils se sont mariés...

- Denis POUJADE et Nathalie RADZEWICZ le 4 juillet
- Bernard CABROLIÉ et Laurie CASSAN le 26 septembre